



L'école à la maison plutôt que la galère

Lassées des contraintes sanitaires, de plus en plus de familles déscolarisent leurs enfants.

BÉRANGÈRE LEPETIT

ON CRIE, on chahute, on se rentre dedans. Ce jour, le discret square du centre de Paris, dans le III^e arrondissement, prend des airs de cour de récré. Pour la petite bande de 5 à 13 ans qui batifole ici, bonnets sur la tête, c'est une journée de retrouvailles après la reprise officielle de la classe.

Nulle école buissonnière pour ces petits, tous en âge d'être scolarisés, qui naviguent loin des bancs de l'école en plein après-midi. À voir leur bouille ronde et sans bout de papier ou de tissu, pas d'obligation du port du masque non plus, pas de protocole sanitaire contraignant à respecter. Leurs parents – en grande majorité des femmes – qui bavardent à côté sont... aussi leurs enseignants. Ils font, disent-ils, de « l'instruction en famille » (IEF) et choisissent une fois par semaine de se donner rendez-vous dans ce square pour sortir de la maison et sociabiliser leur enfant, sur les conseils des associations les Enfants d'abord (Led'a) et l'École de la vie. « Et elle, alors ? Elle, c'est une nouvelle ? » s'enquiert Claudia, une maman organisatrice. En ce début d'année, de nouvelles têtes apparaissent, venues par le bouche-à-oreille ou par le biais des réseaux sociaux à la faveur de la crise sanitaire.

C'est le cas de Marlène*, venue avec Mahaut*, sa fillette blonde de 6 ans, qui avance timidement vers les autres enfants. La jeune quadra a « fait le grand saut », selon elle, depuis quatre jours. En décembre, elle a dit « stop »,

confie-t-elle, quand la directrice de l'école privée catholique de sa fille, dans l'est de la capitale, lui a indiqué que Mahaut serait désormais obligée de porter son masque en CP. « Jusque-là, on avait réussi à avoir un certificat médical demandant une exception pour des raisons médicales. Un autre petit garçon de sa

classe était concerné. Mais il y a eu des signalements et, finalement, on a eu un rappel à l'ordre », déplore Marlène. Pour cette sophrologue indépendante, qui peut facilement adapter ses horaires de travail, cette nouvelle contrainte a été « positive », assume-t-elle. « C'était l'argument qui me manquait pour retirer ma fille de l'école », se félicite cette maman, par ailleurs non vaccinée, qui a voulu « prendre une part active à sa santé, comme celle de [s]a fille ».

« De nouveaux profils apparaissent »

Désormais, tous les matins, Mahaut joue une petite heure dans sa chambre avant de commencer l'école à la maison. Sa maman est aussi sa maîtresse, ou plutôt son « parent instructeur », revendique l'association. « Pour l'instant, ça se passe très bien. Je ne vois pas ce qui me pousserait désormais à la remettre à l'école », confie Marlène. Dans le square, au moins deux autres familles sont des nouvelles recrues arrivées dans le sillage du Covid, soit environ 10 % des personnes présentes. Un regain d'intérêt qui a un lien direct avec la crise sanitaire et la nouvelle vague du variant Omicron.

« Nous avons enregistré

une hausse des adhésions en décembre, confirme Alix Fourest, coprésidente et porte-parole de l'association LAIA (Libres d'apprendre et d'instruire autrement). Pendant les vacances scolaires, le téléphone n'a pas arrêté de sonner. C'était cinq à dix appels par jour au siège de l'association, même le 1^{er} janvier, et ça ne s'arrête pas », relève-t-elle encore. « En 2020, l'association les Enfants d'abord a aussi connu une forte hausse des adhésions, de 500 à 1 500, rapporte aussi Claudia Renau, agrégée de géographie et membre active de Led'a à Paris qui

estime qu'il y a eu cette année-là un afflux de familles en octobre, lorsque le masque est devenu obligatoire en CP. Difficile cependant de quantifier le mouvement et le succès réel de cette tendance qui regroupe une galaxie très hétéroclite de familles. Du côté du ministère de l'Éducation nationale, on souligne que l'instruction à domicile, en hausse dans notre pays, concernait quelque 30 000 familles en 2017 et 35 000 en 2019. « Aucune statistique n'est disponible depuis le début de la crise sanitaire », poursuit-on au ministère.

Une nouvelle loi

De leur côté, les associations estiment aussi que la nouvelle loi du 24 août dernier – dont les décrets sont attendus en février – a aussi provoqué un appel d'air. En clair, ce texte, qui sera appliqué à la rentrée scolaire de septembre, devrait encadrer davantage la prati-

que en la soumettant à l'autorisation du chef d'établissement de l'enfant concerné. « Les familles intéressées ont basculé plus rapidement cette année », estime-t-on à LAIA. « De nouveaux profils apparaissent. On recense de plus en plus de familles monoparentales. Parfois, ce sont les grands-parents qui s'occupent de l'instruction », rapporte aussi Alix Fourest.

Le jour tombe et, dans le square, il faut se dire au revoir. Marlène, qui a fait la connaissance de plusieurs mamans, est satisfaite de l'après-midi. « Il faut que j'arrive à m'organiser un peu pour nous permettre, à Mahaut et moi, de nous aérer et voir d'autres enfants », confesse-t-elle. C'est promis, elle parlera de ce rendez-vous hebdomadaire à l'une de ses amies. « Dans l'ancienne école de ma fille, j'ai été surprise de voir à quel point les parents d'élève de sa classe étaient intéressés par ma démarche. »

* Le prénom a été changé.



Nous avons enregistré une hausse des adhésions en décembre. Pendant les vacances scolaires, le téléphone n'a pas arrêté de sonner.

ALIX FOUREST, COPRÉSIDENTE ET PORTE-PAROLE DE L'ASSOCIATION LAIA (LIBRES D'APPRENDRE ET D'INSTRUIRE AUTREMENT)





LP/DELPHINE GOLDSZTEIN

L'obligation de porter le masque dès le CP a été « l'argument qui me manquait pour retirer ma fille de l'école », se félicite Marlène*, mère de Mahaut, 6 ans.

